

3^e phase de concertation

Atelier thématique **MOBILITE**

6 novembre 2019





Agence Eker,
AMO du projet Chinon Cœur de Ville
chinon-coeurdeville@agence-eker.fr

ETC
Spécialistes en mobilités



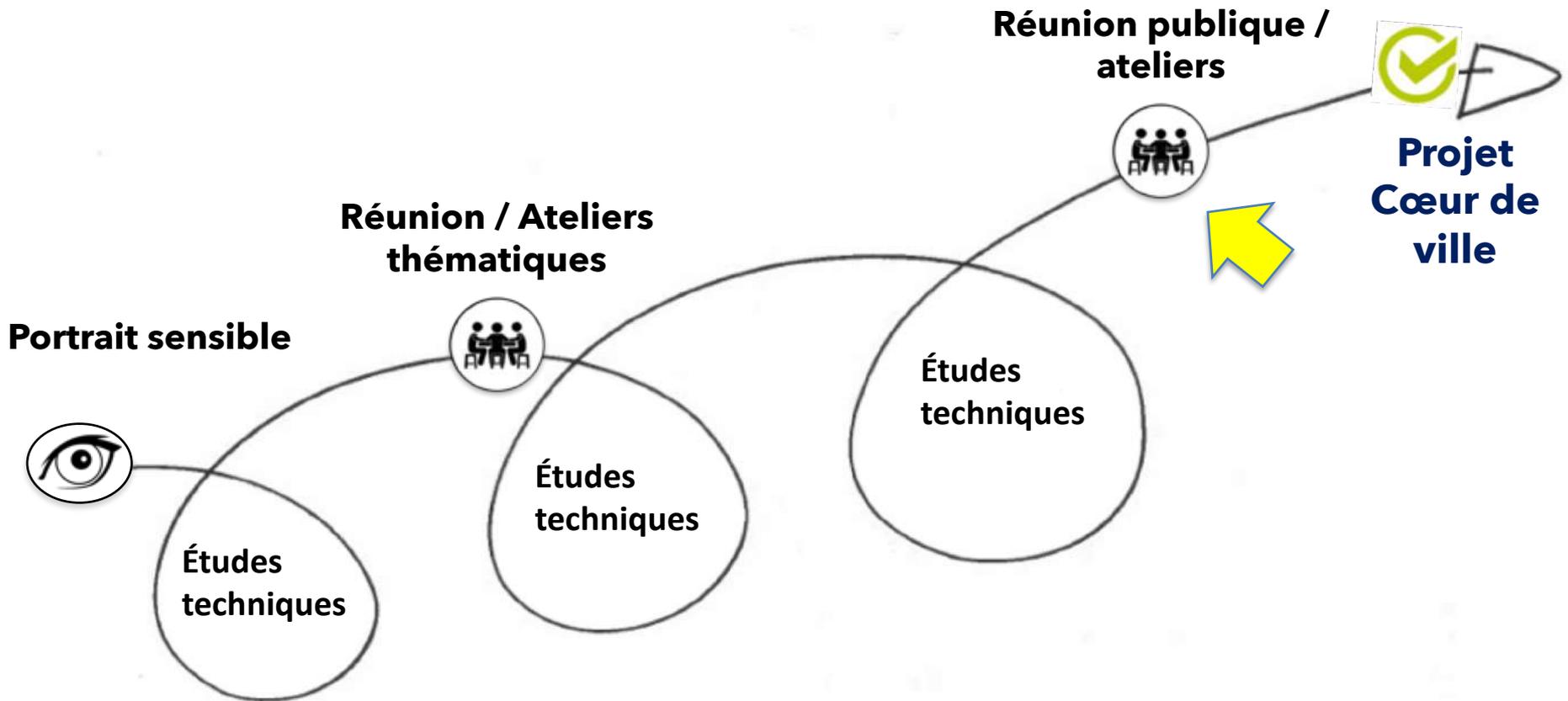
Le programme de la soirée

1. 18h30 - LA DEMARCHE
 - Rappel de la démarche menée depuis janvier 2019
2. 18h45 - LE DIAGNOSTIC ET LES 5 ORIENTATIONS THEMATIQUES :
 - Rappel du diagnostic global de la situation à Chinon Cœur de Ville
 - Présentation des 5 orientations thématiques
3. 19h - LA MOBILITE, enjeux et propositions d'actions
4. 19h 45 - Travail en groupes, par piste d'actions puis restitution en plénière
5. 20h45 - SYNTHESE
 - Éléments partagés, proposition d'amendements, compléments
 - Conclusion

1

La démarche
CHINON CŒUR DE VILLE :
point d'étape

La démarche



Zoom sur cette 3^e phase de plan d'actions

- 20/9 : COPIL
- 8 et 9/10 : réunion des élus municipaux, réunion des élus communautaires
- 15/10 : comité de projet
- 16/10 : réunion des bureaux d'études à Chinon
- 16/10 : groupe technique sur les espaces publics
- 16/10 : réunion avec le conseil de développement de la CCCVL
- 5/11 : COPIL dédié à l'habitat
- 7/11 : groupe technique sur le développement économique et le commerce

- Du 5 au 19/11 : ateliers thématiques

- 26/11 : COPIL
- 26/11 : réunion des élus municipaux
- 2/12 : comité de projet
- 17/12 : conseil municipal dédié - vote de l'avenant à la convention
- 19/12 : conseil communautaire
- *Fin décembre : signature de l'avenant à la convention Cœur de Ville*

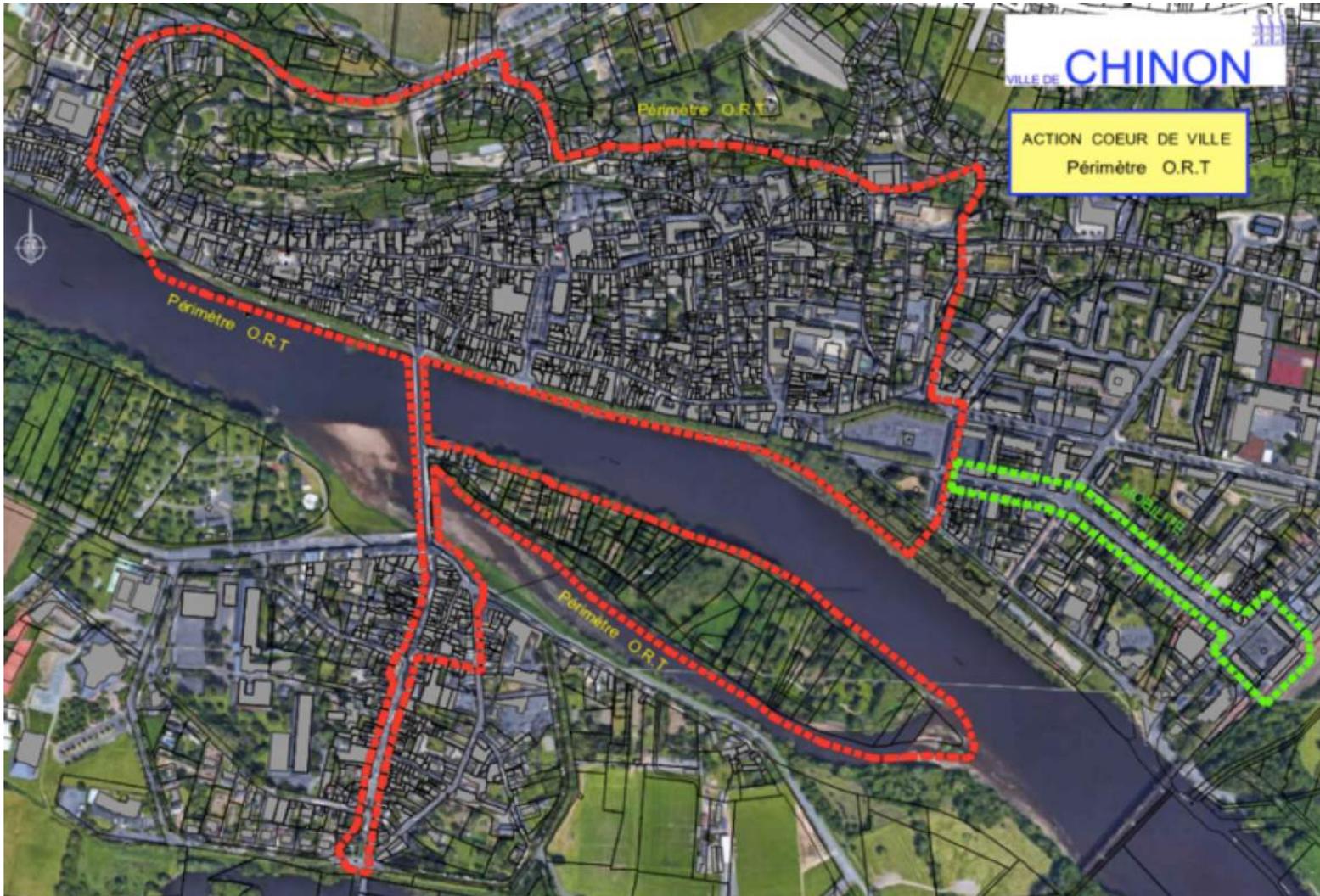
Zoom sur l'avenant à la convention et les fiches actions

- **L'avenant à la convention rappelle le diagnostic établi, précise les enjeux thématiques et présente les actions envisagées : les actions matures (sur lesquelles les financeurs s'engagent), et les actions partagées par le territoire qui restent à financer.**
- **Contenu type d'une fiche action :**
 - L'objet et la justification au regard du diagnostic
 - La description et la localisation de l'action
 - Les publics cibles
 - Les résultats attendus
 - Le coût et les financements mobilisables en investissement et fonctionnement
 - Le(s) maître(s) d'ouvrages et partenaires
 - Le calendrier de réalisation détaillé
 - Les risques et conditions clés de réussite
 - Les indicateurs de suivi et d'évaluation

Et après ?

- Dès 2020 : mise en œuvre des actions financées
- Chaque année : signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une gestion évolutive du plan d'actions
- Evaluation avant / après (modalités d'évaluation précisées dans les fiches actions)
- Concertation continue :
 - Information régulière sur le déroulement du programme
 - Concertation sur certaines actions qui vont être précisées
- Animation du programme

Zoom sur le périmètre ORT



2

Le diagnostic et les 5 orientations thématiques

Diagnostic général

Atouts du Cœur de ville

- Un paysage naturel et patrimonial exceptionnel
- Une destination touristique reconnue autour du vin et de la forteresse
- Un centre de gravité clair situé place Charles de Gaulle
- De nombreux équipements
- Une offre « santé et handicap » reconnue

Faiblesses du Cœur de ville

- Une vacance importante des logements et des cellules en rez-de-chaussée
- Un patrimoine bâti souvent dégradé
- Une visibilité relative de la destination touristique
- Un lien ville haute/ville basse pas évident
- Un fonctionnement de la ville qui suscite des critiques (propreté, éclairage...)

Opportunités sur lesquelles s'appuyer

- Un territoire intercommunal attractif en termes d'emploi
- Une dynamique spontanée d'installation (commerces, activités, etc.)
- Une croissance de la population ces dernières années (arrivée de familles notamment)
- Des productions locales diverses
- Des acteurs associatifs dynamiques
- Une situation intéressante à distance des métropoles

Points d'attention

- Des projets de développement périphériques
- Le vieillissement de la population
- Le lien avec les autres quartiers
- Le lien avec les autres villes de la CC : le Cœur de ville doit profiter à tous

Une identité partagée, à valoriser

- Cadre de vie médiéval // Vin & gastronomie
- Rabelais // Art de vivre



Objectifs pour le Cœur de ville

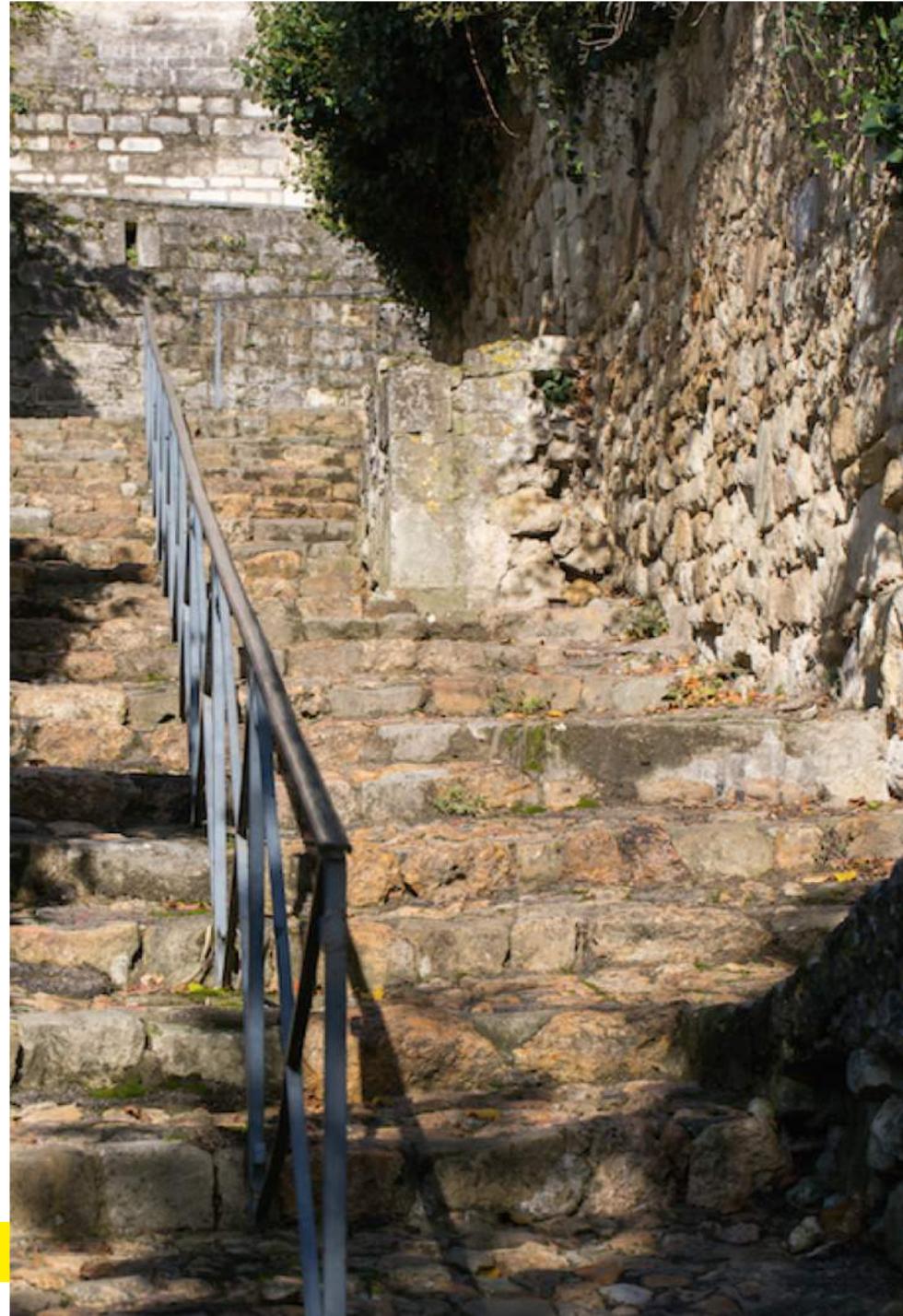
Redynamiser le Cœur de ville de Chinon toute l'année

- Une augmentation des flux en Cœur de ville
- L'installation de nouveaux habitants, notamment les familles



Grands principes stratégiques pour le programme d'actions

- S'appuyer sur l'existant et les dynamiques actuelles
- Faire de l'action publique un levier
- Identifier des actions sobres et efficaces
- Créer les conditions de l'animation et du suivi du programme



THEMES	Orientation	Pistes d'action
ESPACE PUBLIC	Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité	Action 1 : Réinvestir les quais de Vienne Action 2 : Redynamiser les places de Chinon
HABITAT	Rénover l'habitat pour créer une offre attractive	Action 1 : Ilot Cheval Blanc Action 2 : Ilot Beaurepaire Action 3 : Ilot rue du Commerce/Voltaire Action 4 : Sensibiliser les habitants quant à la rénovation des logements
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et COMMERCE	Créer les conditions d'un retour des clients en Cœur de Ville, toute l'année	Action 1 : Structurer le parcours marchand Action 2 : Inciter à l'installation de nouvelles formes d'activités
MOBILITE	Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville	Action 1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines Action 2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse Action 3 : Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs Action 4 : Améliorer l'offre de stationnement
EQUIPEMENTS et SERVICES	Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en confortant services et équipements	Action 1 : Attirer des actifs (lieux de travail et de vie, services liés) Action 2 : Conforter les équipements existants (cinéma, etc.) Action 3 : Animer et promouvoir Chinon cœur de ville

3

MOBILITE

Faciliter l'accès de tous au
Cœur de Ville

FORCES

- 74% des habitants de la CC y travaillent
- 2 gares TER et le réseau SITRAVEL
- Vélo : temps de transports adaptables au déploiement du vélo
- PMR : aménagements existants et acteurs confirmés
- Bonne desserte du réseau routier, aménagements pertinents (ex: ascenseur)
- Stationnement : mesures adaptées au dynamisme du Cœur de ville

FAIBLESSES

- Usage de la voiture majoritaire / conditions de déplacements parfois précarisées
- Le SITRAVEL attire surtout des captifs.
- Vélo : aménagements insuffisants, conflits d'usage
- PMR : Aménagements parfois contraignants et TAD saturé
- Enjeu du lien ville haute/ville basse
- Bords de Vienne peu valorisés
- Signalétique et éclairage public à améliorer
- Stationnement : horodateurs dissuasifs et perçus comme complexe, absence de parking à l'Ouest du Cœur de ville



ENQUÊTES DE TERRAIN : COMPTAGES ROUTIERS (7 jours entre le 26/06 et le 02/07)

- La fréquentation du pont et des quais Charles VII peut être considérée comme relativement importante (542 uvp/h/s max)
- Les flux sont faibles à l'Est (côté gare) et à l'Ouest (côté casernes)
- Des conflits entre cyclistes et piétons

→ Créer des aménagements cyclables dédiés aux cyclistes pour éviter les conflits

→ Agrandir la zone 30



Flux en uvp/h/sens en HPM



Flux en uvp/h/sens en HPS

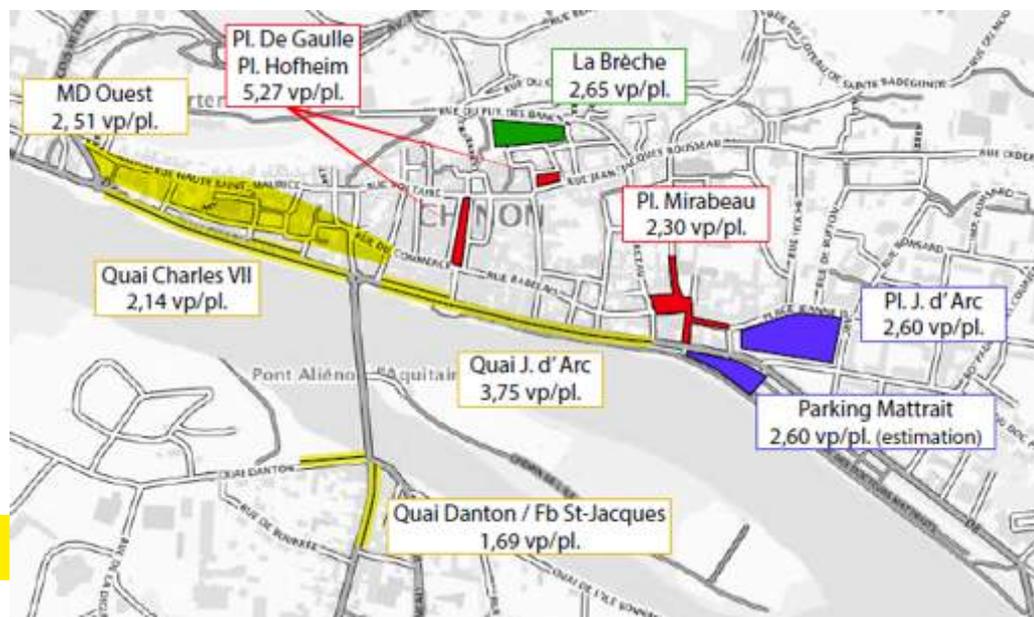
ENQUÊTES DE TERRAIN : STATIONNEMENT

(en journée le jeudi 27 juin 2019 (jour de marché)
en journée et de nuit le mardi 2 juillet 2019 (jour de référence))

- Pas de déficit global d'offre
- Saturations localisées en hypercentre essentiellement.
- Taux d'interdits est faible (4%)
- congestion de l'offre aux abords immédiats de la place J. d' Arc le jour de marché, report rue Ronsard et avenue du Dr Labussière
- Une occupation nocturne révélant un stationnement résidentiel de faible ampleur et limité à des secteurs sans enjeu

→ Revoir la réglementation à certains endroits en cohérence avec la rotation observée

→ Trouver des possibilité de création de nouvelles poches à l'ouest (dents creuses)

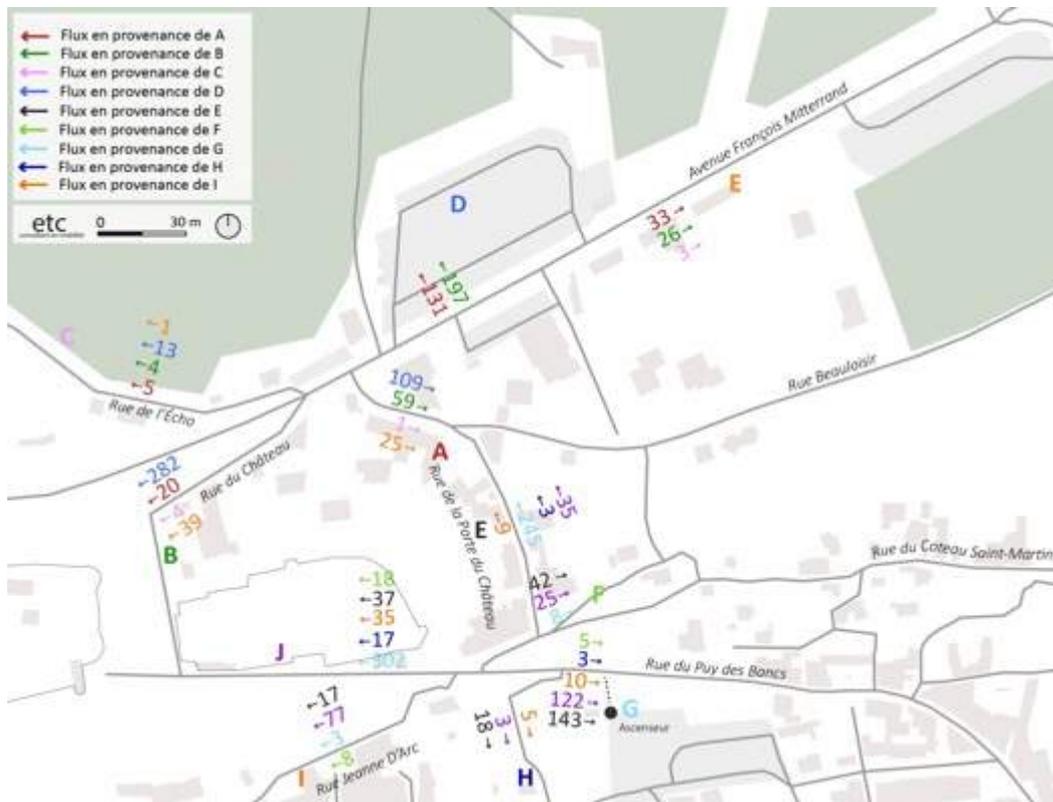


ENQUÊTES DE TERRAIN : FORTERESSE (12 juillet pendant toute la journée, de 9h30 à 19h00)

- Déperdition entre la forteresse et le château mais d'environ 25% (loin des 66% annoncés))
- Pour 100 visiteurs de la forteresse, on observe, au moins, 150 visiteurs en provenance ou en direction du centre-ville
- 900 usagers de l'ascenseur sur la période de comptage
- 437 visiteurs de la forteresse vs 1300 passages dont 100 vélos sur le secteur entrée sud de la forteresse / sortie de l'ascenseur

→ Faible déperdition forteresse => centre-ville

→ Mettre à profit l'espace au croisement de la rue des Puy des Bancs x rue des Coteaux très fréquenté par les locaux et les touristes



Résultats des comptages- ETC

4 MOBILITES - Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville

Pistes d'action

4.1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

4.2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse

4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

4.4 : Améliorer l'offre de stationnement

ENJEUX

Créer du lien et des espaces de rencontre confortables pour tous



Offrir des espaces publics qualitatifs, en se basant sur l'existant, et favoriser l'usage de modes alternatifs à la voiture



1. Créer des documents cadres
2. Rendre l'espace public aux usagers en réorganisant le stationnement
3. Mettre en place une offre en transport en commun fréquente et des itinéraires cyclables confortables

4 MOBILITES - Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville

Pistes d'action

4.1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

4.2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse

4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

4.4 : Améliorer l'offre de stationnement

GRANDS PRINCIPES

- Veiller à ne pas contraindre la circulation - notamment sur les quais
- Prendre en compte la topographie du territoire
- Veiller à l'accessibilité financière de l'offre de mobilité
- Permettre une meilleure cohabitation entre usages piétons/vélos et stationnement

Sujets liés, traités dans les autres ateliers :

- Le réaménagement des places et des quais de Vienne (atelier espace public)
- La lisibilité et la structuration des parcours (atelier développement économique et commerce)

4 MOBILITES - Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville

Pistes d'action

4.1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

4.2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse

4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

4.4 : Améliorer l'offre de stationnement

PROPOSITIONS

Les propositions ont vocation à illustrer la stratégie, et montrer comment revitaliser des espaces publics par le biais de micro-interventions économes en moyens et en coût. Ces propositions sont ouvertes, c'est-à-dire qu'elles doivent évoluer grâce au débat, tant quantitativement que qualitativement.

4.1 Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

IMPLANTER UNE MAISON DE LA MOBILITÉ

PAR LE VELO => CF POINT 4.3

PAR UNE NAVETTE FRÉQUENTE => CF POINT 4.3

METTRE EN PLACE DES COMMERCE ET SERVICES ITINÉRANTS SUR LA CCCVL

→ RENFORCER LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

4.1 Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

CRÉER UNE MAISON DE LA MOBILITE

Ouvrir un point relais pour la mobilité pour favoriser l'essor des modes alternatifs à la voiture :

- informer et guider les usagers, vendre les titres de transport,
- sensibiliser au covoiturage, transports en commun et vélo,
- organiser des campagnes de communication et des événements

COMMENT

- Installée dans un secteur central et stratégique (gare ?, place Charles de Gaulle ?)
- Mutualisée avec d'autres points d'information (tourisme, associations, etc.)



Exemple de la maison de la mobilité de Labège (commune de 4000 hab. près de Toulouse)

4.1 Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

METTRE EN PLACE DES COMMERCES ET SERVICES ITINERANTS SUR LA CCCVL

- Sur l'exemple du réseau des bibliothèques
- Apporter des services dans les communes moins denses et aux personnes isolées
- Limiter l'usage de la voiture
- Augmenter l'aire de chalandise des commerces et services existants
- Exporter le cœur de ville au-delà des limites communales

Quand, comment ?

1^{er} semestre 2020 : identification des services et commerces proposés

2^e semestre 2020 : engagement des démarches de demandes de subventions et recherche de véhicule

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de commande/demande du/des service/s

4.2 Favoriser le lien ville haute / ville basse

VALORISER LES CHEMINEMENTS PIETONS ET MÉDIÉVAUX

**METTRE EN PLACE UNE NAVETTE FRÉQUENTE (ÉLECTRIQUE?
AUTONOME?)**

4.2 Favoriser le lien ville haute / ville basse

VALORISER LES CHEMINEMENTS PIETONS

Créer une halte au niveau du secteur rue du Coteau Saint Martin / rue du Puy des Bancs, véritable point d'entrée du centre-ville

POURQUOI

- Pour permettre aux visiteurs de contempler la vue
- Pour offrir un nouvel espace de détente pour tous, à l'ombre en été
- Pour permettre aux personnes âgées de s'asseoir

COMMENT

- Ombrage, parking vélo, table d'orientation, dispositif de visite numérique, bancs
- Mobilier urbain temporaire/ ludique : appel à projet auprès d'artisans locaux
- Revoir le revêtement de ces deux rues : un revêtement non glissant facilitant les déplacements piétons, cyclistes et PMR, un espace en zone de partage



4.2 Favoriser le lien ville haute / ville basse

VALORISER LES CHEMINEMENTS PIETONS

Réaménager les rues de la Brèche, Jeanne d'Arc et les Coteaux

POURQUOI

- Pour mettre en valeur les chemins médiévaux afin d'attirer les visiteurs vers le centre et vis versa, et valoriser le cœur de ville et les coteaux qui offrent une vue sur le centre

COMMENT

- Nouveau revêtement de voirie
- Création d'un parcours touristique et mise en valeur par l'animation



4.2 Favoriser le lien ville haute / ville basse

METTRE EN PLACE UNE NAVETTE FRÉQUENTE

Une navette faisant le tour de la ville toutes les 15 à 20 minutes et desservant notamment le quartier des Hucherolles

Cette navette pourrait être gratuite et électrique voir autonome (à préciser en fonction des sources de financement)

En remplacement de l'actuelle ligne B du Sitravel

Usage simplifié avec possibilité de descendre hors arrêts

Application dédiée pour localiser la navette

CHÂTELLERAULT CŒUR DE VILLE ACTION!

La navette cœur de ville, c'est :

- un nouveau mode de transport plus pratique pour desservir le centre-ville tous les jours et samedis
- des rotations toutes les 15 minutes
- un véhicule 100 % électrique avec accès PMR

Comment ça marche ?

- Pour monter, faites signe au conducteur, à n'importe quel endroit sur le parcours.
- Pour descendre, la navette s'arrête aux arrêts identifiés (plan ci-joint)

Horaires

- Tous les jours et samedis (jusqu'au 31 mars 2020)
- de 9h30 à 13h et de 15h à 18h

Tarifs

- Gratuit jusqu'au 31 octobre 2019
- Ticket à l'unité aller-retour : 0,50 €
- Carnet de 10 tickets aller-retour : 4 €

Achetez vos tickets auprès du conducteur de la navette ou au kiosque des tac.

Vos commerçants s'impliquent, ils sont identifiés par le logo ci-joint.

NAVETTE CŒUR DE VILLE

JEUDEI (10 arrêts)

- Cros Rouge
- Faire (arrêt tac)
- Place Notre-Dame (le long des quais)
- Les Halles
- Parking du Château
- Belgique (arrêt tac)
- République (arrêt tac)
- Académie (arrêt tac)
- Mairie
- La Mairie parking Henri Roy

SAMEDI (8 arrêts)

- Cros Rouge
- Faire (arrêt tac)
- Place Notre-Dame (le long des quais)
- Les Halles
- Parking du Château
- Belgique (arrêt tac)
- Mairie
- La Mairie parking Henri Roy

Legende:

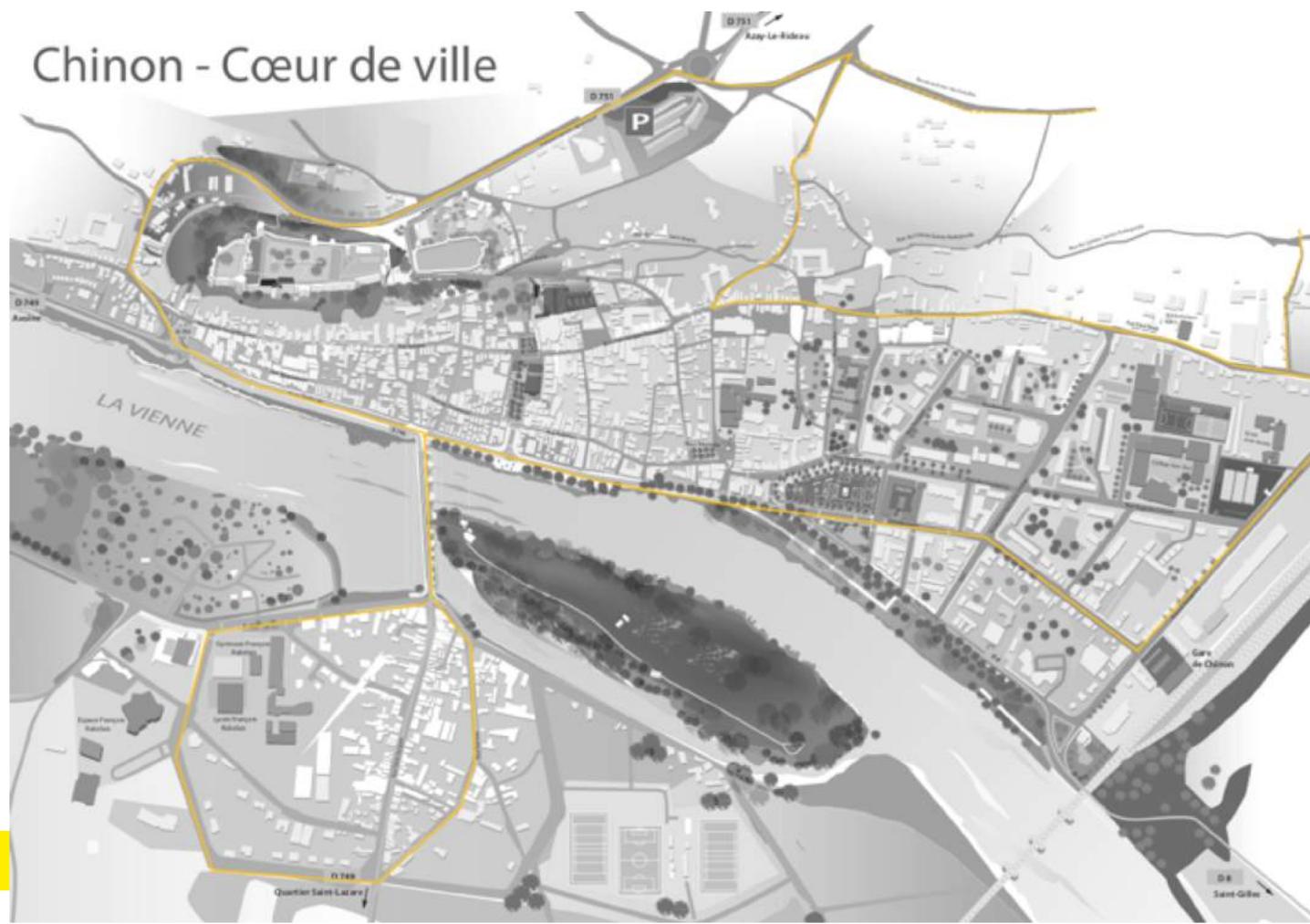
- Trajet du samedi: Les Halles ne sont desservies que dans le sens Cros Rouge - La Mairie
- Aller supplémentaire le jeudi (Châtellerauld)
- Arrêts

Exemple de la navette cœur de ville lancée à Châtellerauld

4.2 Favoriser le lien ville haute / ville basse

METTRE EN PLACE UNE NAVETTE AUTONOME

Proposition de parcours



4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

**ELABORER UN SCHEMA DIRECTEUR
CYCLABLE ET CRÉER DE GRANDS
ITINERAIRES CYCLABLES**

**METTRE DES VELOS A ASSISTANCE
ELECTRIQUE A DISPOSITION**

4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

ELABORER UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE ET CRÉER DE GRANDS ITINERAIRES CYCLABLES

POURQUOI

- Programmer les liaisons cyclables à l'échelle communale en adéquation avec les liaisons existantes et en projet de la CC et du département.
- Créer un réseau lisible, sécurisé, direct et confortable
- Intégrer de nouveaux itinéraires « Loire à vélo » entre Azay-le-Rideau, Chinon et Fontevraud l'Abbaye

COMMENT

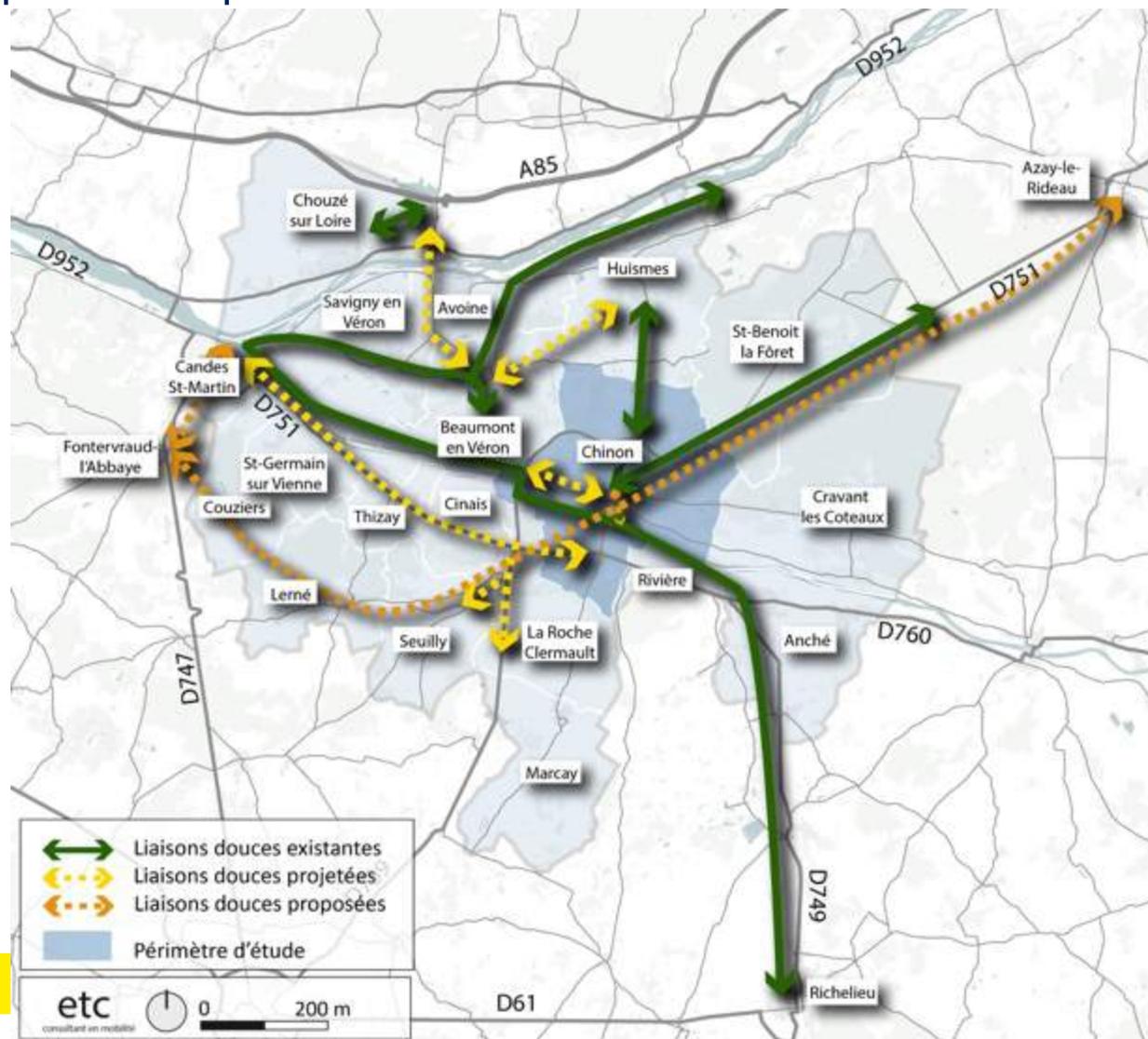
- Se baser sur le cahier des charges du label « Villes et territoires vélotouristiques »
- Intégrer le schéma directeur cyclable au schéma directeur des mobilités de la CCCVL (réalisé en 2020)
- A élaborer en partenariat avec le départements, les grands générateurs de déplacements du territoire, le SITRAVEL, les collectifs d'habitants, l'association pour la mobilité solidaire des séniors, Touraine Ouest Emploi, etc.



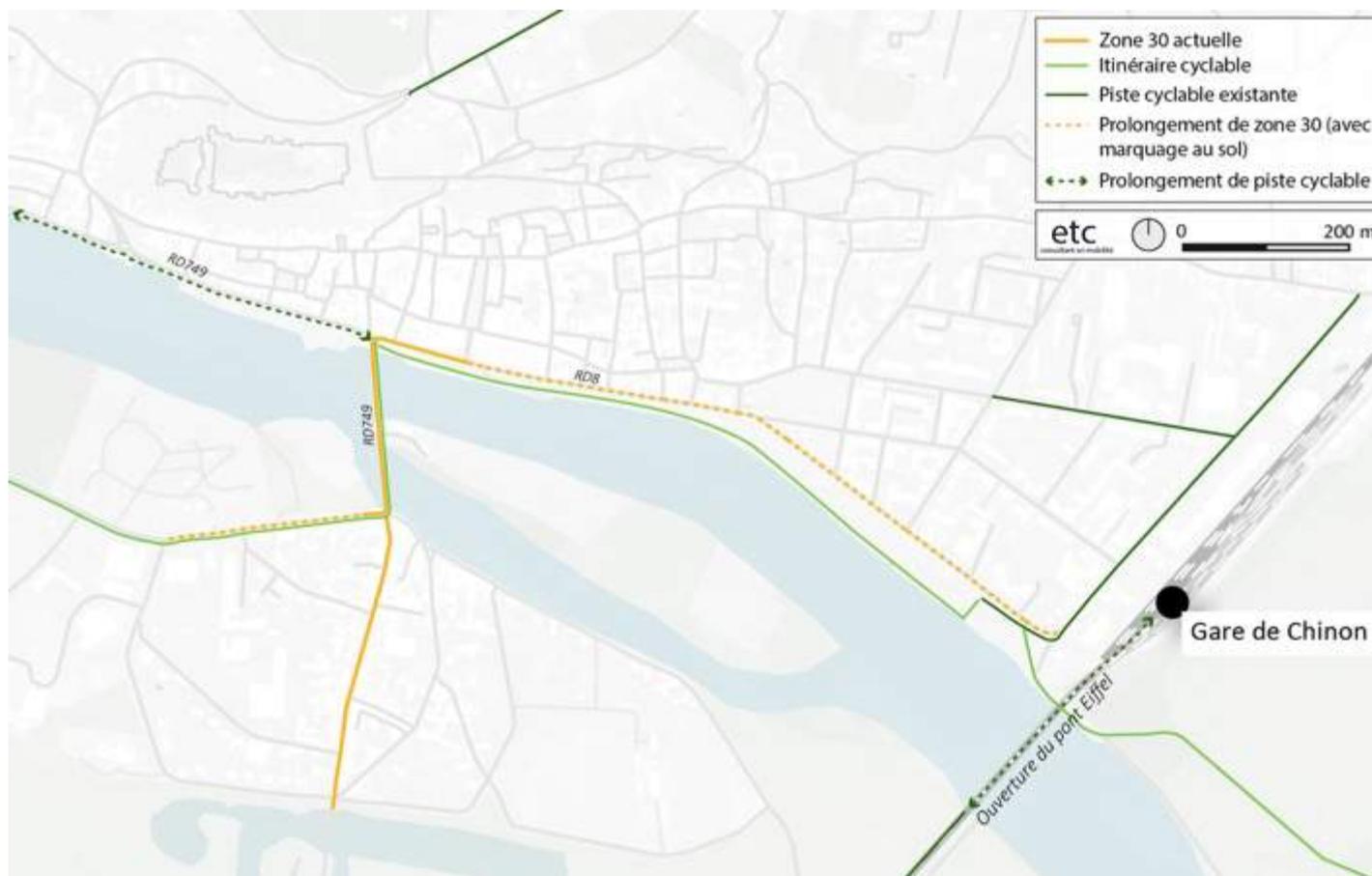
4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

ELABORER UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE ET CRÉER DE GRANDS ITINERAIRES CYCLABLES

Liaisons existantes, projetées, proposées



4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs



4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

METTRE DES VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE A DISPOSITION

Pour les habitants de la CCCVL, mettre à disposition des VAE et VAE Cargo par le biais d'une aide à l'achat ou d'un service location longue durée.

Prise en charge de 50% de l'abonnement par l'employeur pourrait être envisagée
Location possible dans les lieux clés de la CC (campings, pôles d'emploi, maison de la mobilité..)

Installation de bornes de recharge pour attirer les cyclotouristes en VAE



Comment fonctionne Avaé ?

Il vous suffit de souscrire un **contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois renouvelable** à l'espace Avaé situé Pôle Balzac à Saumur. Un vélo et l'ensemble de ses équipements vous seront alors remis.

40 €/mois
110 €/trimestre
360 €/an

assurance incluse

tout équipé

maintenance comprise

de 1 à 12 mois

Les tarifs de location longue durée de la flotte Avaé, Saumur Val de Loire



Bornes de recharge pour VAE en Anjou avec une communication importante

4.4 Améliorer l'offre de stationnement

GRAND PRINCIPES

- Libérer « les places » du stationnement
- Compenser chaque place supprimée par une veille & reconversion des dents creuses en poche de stationnement
- Créer une offre adaptée aux différents usagers (habitants, employés, visiteurs)
 - Créer de grandes poches de stationnement, pourvues de signalisation dynamique, à l'intention des visiteurs
 - Créer de plus petites poches, mutualisables, pour les habitants et les employés
- Anticiper l'avenir en assurant une réserve de place pour les nouvelles constructions

4.4 Améliorer l'offre de stationnement

Création d'une zone CD place Beaurepaire pour compenser la suppression de l'offre MD Quai Charles VII

Sur 23 places, en moyenne:

- **8 places vides**
- 12 places occupées par des résidents ou pendulaires
- 3 places occupées par des visiteurs

Créer une zone CD sur cette offre implique de trouver une solution pour 12 VP ayant un stationnement moyenne ou longue durée

Reconfiguration possible avec uniquement du stationnement en bataille avec suppression du square : **gain de 13 places supplémentaires**

= 23 pl. MD → 23 pl. CD en l'état
→ **36 pl. CD si reconfig.**

5 à 7 places gratuites libres en permanence

Parking La Brèche (LD)

15 à 20 places libres en journée (excepté sur de 12h30 à 13h30 : 10 places libres).

Suppression d'une partie l'offre CD place Mirabeau et à proximité

Sur 46 places, en moyenne:

- **27 places vides**
- 12 places occupées par des visiteurs
- 7 places occupées par des résidents ou pendulaires

Maintien de 10 à 15 places en MD ou dépose-minute dans les venelles débouchant sur place Mirabeau à destination des visiteurs

- 31 places

Parking « Orange » qui pourrait être en partie cédé à la ville

10 à 15 places gratuites libres en permanence (neutralisées le jeudi) à proximité de la place Jeanne d'Arc

La place Jeanne d'Arc pourrait être potentiellement libérée 1x/mois d'une partie du stationnement pour accueillir des événements et expérimenter la suppression du stationnement à cet endroit

Quai Jeanne d'Arc : suppression des 7 places sur trottoir et de 4 places côté Vienne afin d'améliorer le confort des cheminements piétons et la liaison entre le centre-ville et les berges

- 11 places

Parking privé souterrain de 15 places (quasiment vide lors des visites) : une opportunité pour du stationnement pendulaire en journée et résident en soirée ?

- 43 places

Les mobilités

4.1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines

4.2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse

4.3 Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs

4.4 : Améliorer l'offre de stationnement

Autres actions nécessaires mais ne relevant pas du programme Action Cœur de ville :

- Renforcement du TAD
- Réaménagement du pont ferroviaire

Quand, comment ?

2020 :

- Identification des services et commerces proposés et recherche de subvention pour les véhicules itinérants sur la CC
- Travail de concertation et élaboration du SD cyclable
- Mise en place de la navette
- Concertation sur la gratuité des transports
- Veille sur les dents creuses
- Aide pour l'achat et location de VAE

2022 :

- Premiers travaux d'aménagements d'itinéraires cyclables
- Premiers travaux pour le réaménagement des places

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de commande/demande du/des service/s itinérants
- Comptages cyclistes avant/après
- Nombre de location/achat de VAE

4 Travail en groupes

Les prochains ateliers :

- mardi 12/11 : habitat
- mercredi 13/11 : équipements et services
- mardi 19/11 : développement économique et commerce



chinon-coeurdeville@agence-eker.fr
chinon-coeurdeville.consultvox.co